

l'entreprise d'irrigation et de force motrice de la Saskatchewan-Sud et enfin d'une mesure sur la radiodiffusion. Sauf pour ce qui est de la radiodiffusion, aucun de ces projets n'intéresse directement ma circonscription. Néanmoins, on peut dire que le transport et les communications présentent en ce moment, pour la population du Nord, plus peut-être que pour celle de n'importe quelle autre région du Canada, un intérêt capital.

Nous savons également que l'amélioration des communications dans n'importe quelle région du Canada contribue à resserrer nos liens, à nous rendre plus unis et à accélérer la mise en valeur de nos immenses ressources. En conséquence, j'estime que mes commentants n'attendent de ma part rien d'autre que de me voir appuyer des propositions comme celles-ci, dont l'objet est de renforcer les éléments sur lesquels pourra continuer le développement de notre pays.

Monsieur l'Orateur, je désire profiter de l'occasion qui m'est offerte pour signaler quelques problèmes intéressant ma circonscription, qui s'étend sur une superficie d'environ 750,000 milles carrés. Permettez-moi d'abord de vous faire part de la joie et de la satisfaction éprouvées par la population du district de Mackenzie lorsque, au cours de la dernière session, une mesure législative a créé trois postes électifs au conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui comptait déjà cinq membres nommés. Cette modification d'ordre constitutionnel, d'où découle l'élection de certains des membres du conseil des Territoires du Nord-Ouest, étend aux territoires canadiens le bénéfice du régime démocratique qui porte la marque du véritable esprit canadien. Des raisons bien fondées militent en faveur d'un conseil des Territoires du Nord-Ouest entièrement électif comme celui du Yukon, et j'espère que les vœux formés à cet égard ne tarderont pas trop à se réaliser.

Je suis heureux de dire que les premières élections ont eu lieu le mois dernier. Les résidents de sang indien et esquimaux ont pu voter en tant que citoyens du Canada. De plus, je suis franchement d'avis que les gens des Territoires du Nord-Ouest devraient avoir le droit d'élire un représentant à la Chambre au lieu de partager, avec le Yukon, les services d'un représentant, comme c'est le cas présentement. Tant le Yukon que les Territoires du Nord-Ouest sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie industrielle et économique de la nation. Ils sont trop vastes pour qu'un seul député puisse les représenter convenablement à la Chambre.

Les députés conviendront, j'en suis sûr, qu'il serait opportun de modifier la loi de la députation, de manière à subdiviser cette

vaste circonscription et à lui accorder deux représentants, un pour le Yukon et l'autre pour les Territoires du Nord-Ouest.

L'entente financière actuelle entre le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral prend fin cette année. En vigueur pendant trois ans, cet accord a favorisé la bonne entente entre les deux gouvernements. J'espère que le nouvel accord, dans sa forme définitive, tiendra compte du développement grandissant du Yukon à l'heure actuelle. Vu l'adoption d'une forme de gouvernement plus démocratique dans les Territoires du Nord-Ouest, un accord semblable entre ce gouvernement et les autorités fédérales permettra l'exploitation ordonnée des ressources minérales et autres de la région.

Examinons, dans son ensemble, la situation du Canada. Notre pays accepte les responsabilités qui lui incombent à titre de membre des Nations Unies, car il aide à repousser l'agresseur et se porte au secours des peuples moins favorisés. En même temps, notre pays connaît une ère d'expansion rapide et phénoménale dans les domaines industriel et économique. Faisant preuve de courage et d'imagination, nous traçons sagement des plans pour la mise en valeur des ressources naturelles que la Providence nous a données, tout en nous efforçant d'accroître les avantages sociaux et culturels dont jouit notre population. On notera que de l'Atlantique au Pacifique, des mines de fer du nord de la province de Québec et du Labrador, par le lac Lynn dans le nord du Manitoba, le lac Athabaska dans le nord de la Saskatchewan, Kitimat et Atlin en Colombie-Britannique, Pine-Point, Yellowknife et Eldorado dans les Territoires du Nord-Ouest et Whitehorse, Dawson et Mayo au Yukon, le Canada en somme, fait de grands pas vers le Nord.

En notre époque où la situation internationale est si tendue, où les nations libres du monde, une fois de plus, se préparent à résister à l'agression, il serait bon que nous fassions l'inventaire de notre potentiel. La vigueur permanente et sûre du Canada lui vient du caractère de ses habitants. A leur appui viennent s'ajouter les ressources naturelles tirées du sol. La demande insatiable de minerais sans cesse croissante fait que nous cherchons partout en ce moment de nouvelles sources d'approvisionnements. Heureusement nous possédons encore de vastes régions encore à peu près inexploitées, dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Il semble que ce soit là les dernières réserves minérales encore intactes de notre continent. C'est là un fait reconnu depuis longtemps, mais l'éloignement de ces régions et le défaut de moyens de transport convenables en a